



Monthey, le 25 septembre 2017

Cher Membre du Moju,

À l'entame de cette nouvelle saison, nous sommes heureux de te voir faire partie de notre Mouvement Junior du Chablais que tu sois du Monthey-Chablais Hockey ou du Hockey Club Portes-du-Soleil !

Nous te souhaitons beaucoup de plaisir dans la pratique de ton sport favori !

Bien évidemment, tu comprendras que ton Comité se soucie également des saines finances de notre association. Aussi, tu trouveras en annexe le bulletin de versement qui te permettra d'honorer le montant de ta cotisation pour la **saison 2017/2018**.

Voici les différents tarifs adoptée par l'Assemblée Générale et applicables en fonction de ton âge :

Catégories	Année de Naissance	Coti 17/18
Juniors	1999-2000	800
Juniors TOP	1999-2000	900
Novices	2001-02	750
Novices TOP	2001-02	850
Minis	2003-04	550
Minis TOP	2003-04	800
Moskitos	2005-2006	500
Moskitos TOP	2005-2006	600
Piccolos	2007-2008	350
Bambis – Binis	2009-2011	300
Ecole de hockey		200

Rabais dès le 2^{ème} enfant - 50% - Inscription après le 31 décembre - 50%
Abonnement- 1 par membre – facturé un par famille – Sport étude 1'300 frs (1'600 frs hors club)

Tu voudras bien effectuer ton versement d'ici au **31 octobre 2017**.

Nous te joignons également le Règlement des cotisations qui te fournira toutes les indications utiles.

Comme chaque année, nous te remettons **1 abonnement par membre** pour les matches du MCHC, que tu peux, selon tes désir, soit garder pour tes parents, soit vendre à ton entourage.

Attention le bon, qui a une valeur de **CHF. 100.--**, est annexé au présent courrier

Tu trouveras aussi en annexe ta **nouvelle carte de membre** que tu devras conserver soigneusement sur toi. Elle te permettra de profiter des avantages suivants :

- Rabais dans les Pro-Shops OCHSNER Hockey de Monthey et Sion.
- Entrées gratuites aux matches de la 1^{ère} / 2^{ème} et 3^{ème} équipe à domicile.
- La possibilité de profiter gratuitement des heures de patinage public.



Suite

En plus de la cotisation, tu recevras différentes informations dont :

- **Le règlement des cotisations** (art. 14) qui fixe le nombre d'investissements – par famille – en termes de bénévolat escompté durant la saison.
- **La fiche du patinton** Sauf dérogations accordées par le comité, tous les membres du MOJU doivent y participer.
- Diverses informations sur **les prochains évènements des deux clubs**

Ces évènements sont nécessaires à la vie des clubs et du Moju. Les seules cotisations ne suffisent pas à couvrir tous les frais, ton implication dans la vie du club est **indispensable** ! Nous te remercions, toi et ta famille de jouer le jeu !

Pour tout savoir sur ton club, n'oublie pas de visiter régulièrement notre site internet à l'adresse suivante :

www.mojumchcpds.ch

Enfin, sache que le comité et les entraîneurs restent à ta disposition pour toutes communications ou demandes que tu souhaiterais formuler. En ce qui concerne l'administration (modifications d'adresse de téléphone, mail, etc.) ou toutes communications destinées au Directeur technique, M. André SVITAC tu peux utiliser l'adresse e-mail personnelle ou le formulaire disponible sur le site internet du moju.

En cas de difficultés financières, nous te remercions de prendre immédiatement contact avec ton entraîneur ou moi-même (finance@mojomchcpds.ch) et nul doute que l'on trouvera une solution.

Dans l'attente de te retrouver bientôt sur la glace nous te souhaitons une belle saison sportive.

Au nom du comité du MOJU

Fabrice Caillet-Bois

Annexes :

Cotisation avec bulletin de versement
Règlement des cotisations / feuille patinton
Abonnement de saison & Carte de membre
Information sur les évènements à venir des 2 clubs